



Société anonyme au capital de 1 560 206,16 euros

Siège social : 74-80 rue Roque de Fillol

408 023 398 RCS Nanterre

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE NET2S SA**

Le présent document relatif aux autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Net2S SA a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 11 février 2008, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et de l'instruction 2006-07 de l'Autorité des marchés financiers.

Ce document a été établi sous la responsabilité de Net2S SA.

Le présent document complète la note d'information en réponse de la société Net2S SA relative à l'offre publique d'achat simplifiée de BT Group plc sur Net2S SA, visée par l'AMF le 8 février 2008, sous le numéro 08-026.

Le présent document est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Net2S SA (www.net2s.com) et mis gratuitement à disposition du public au siège social de la société Net2S SA :

NET2S SA

74-80 rue Roque de Fillol

92800 Puteaux

1 INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Net2S SA (ci-après la « **Société** ») figurent dans le document de référence de Net2S SA déposé auprès de l'AMF le 29 mai 2007 sous le numéro D.07-0517 et dans l'actualisation du document de référence de la Société déposée le 10 janvier 2008 sous le numéro D.07-0517.A01.

Ces documents sont disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-France.org), sur le site internet de la Société (www.net2s.com) et mis gratuitement à disposition du public au siège social de la Société sis au 74-80, rue Roque de Fillol, 92800 Puteaux.

2 EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

2.1 Acquisition de la majorité du capital de la Société par BT Group plc

Les actionnaires de référence de la Société, Messieurs Bernard Razaghi-Asl, Ali Pichvai, Pascal Petit et Christophe Canonne ont cédé le 15 janvier 2008 leur participation dans le capital social de la Société représentant approximativement 67,72% du capital social et 67,64% des droits de vote de la Société à BT Group plc, au moyen de cessions hors marché et d'apports.

Afin d'assurer l'intégration de la Société au sein du Groupe BT, certains dirigeants cédants se sont vus proposer de poursuivre des activités de conseil ou de direction au sein de la Société ou de ses filiales. Ainsi, il a été conclu :

- entre BT France, filiale détenue à 100% par BT Group plc et une société contrôlée par Monsieur Bernard Razaghi-Asl un contrat de prestataire de services d'une durée de dix-huit mois résiliable par anticipation et renouvelable sous certaines conditions, au titre duquel Monsieur Bernard Razaghi-Asl exercera des missions d'assistance et de conseil auprès des organes de direction du Groupe BT ;
- entre BT France, filiale détenue à 100% par BT Group plc et Monsieur Pascal Petit un contrat de prestataire de services d'une durée de douze mois résiliable par anticipation et renouvelable sous certaines conditions, au titre duquel Monsieur Pascal Petit exercera des missions d'assistance et de conseil auprès des organes de direction du Groupe BT ; et
- entre la société Cyber Networks, filiale détenue à 100% par la Société et Monsieur Christophe Canonne, un contrat de travail à durée indéterminée en qualité de Directeur des opérations de cette société.

Il est également précisé que préalablement à cette acquisition, la Société a cédé sa participation minoritaire dans Quod Financial représentant 17,4% du capital social de ladite société à Monsieur Ali Pichvai, actionnaire majoritaire de cette société aux côtés de

Monsieur Bernard Razaghi-Asl. La cession de cette participation est intervenue le 15 janvier 2008 pour un montant de 180 000 euros auxquels se sont ajoutés 20 000 euros H.T payés par Quod Financial au titre du rachat de la marque Quod Financial détenue par la Société. Dans le cadre de cette acquisition, la Société n'a accordée aucune garantie particulière à l'acquéreur.

Les conditions, notamment financières, de ces opérations, ont été examinées par le cabinet Ricol, Lasteyrie et associés dans le cadre de ses travaux d'expertise indépendante intervenus pour les besoins de l'offre publique visée ci-dessous.

Suite à cette acquisition, BT Group plc a déposé le 22 janvier 2008 auprès de l'AMF une note d'information relative à une offre publique d'achat simplifiée visant la totalité des actions Net2S SA non encore détenues.

En outre, conformément aux dispositions des articles 237-14 et suivants du Règlement générale de l'Autorité des marchés financiers et de l'article 433-4 du Code monétaire et financier, BT Group plc mettra en œuvre dès la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, dans le cas où les actionnaires minoritaires de Net2S SA ne représenteraient pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote de Net2S SA à l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, une procédure de retrait obligatoire, afin de se voir transférer les actions de Net2S SA non apportées à l'Offre publique d'achat simplifiée, en contrepartie d'une indemnité de 5,27 euros égale au prix de l'offre publique d'achat simplifiée.

De plus amples informations sur les conditions de la cession du bloc majoritaire d'actions et de l'offre publique d'achat simplifiée sont disponibles dans le note d'information publiée par BT Group plc (mise gratuitement à la disposition du public sur le site internet de l'AMF www.amf-france.org et sur le site internet de BT Group plc www.btplc.com et auprès de Lazard Frères Banque, au 121 boulevard Haussmann, 75008 Paris) et dans la note en réponse de la Société (mise gratuitement à la disposition du public sur son site internet www.net2s.com et également disponible sans frais à son siège social sis au 74-80 rue Roque de Fillol).

2.2 Chiffre d'affaire annuel 2007 (publié le 12 février 2008)

• Chiffres du quatrième trimestre

En Meuros	T4 2007	T4 2006	Var. (%) 2007/06
Chiffre d'affaires	23,3	20,5	+13,7%

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2007 s'établit à 23,3 Meuros, à comparer à un chiffre d'affaires de 20,5 Meuros sur la même période l'année précédente, soit une progression organique de +13,7%. Par rapport au troisième trimestre 2007, la progression séquentielle s'établit à près de 14%.

• **Chiffres annuels**

En Meuros	2007	2006	Var. (%) 2007/06
Chiffre d'affaires	88,6	77,0	+15,1%

Le chiffre d'affaires annuel 2007 s'établit à 88,6 Meuros, en croissance organique de +15,1% par rapport au chiffre d'affaires de 77,0 Meuros réalisé en 2006.

Ce niveau d'activité est parfaitement en ligne avec les anticipations du Groupe.

• **Principaux indicateurs**

- Effectif du groupe 866 collaborateurs
- Part des effectifs non facturables 17,3%
- Part du chiffre d'affaires à l'international 38,2%
- Répartition géographique du chiffre d'affaires 2006 :
 - France 61,8%
 - USA 10,7%
 - UK 10,7%
 - Espagne 13,3%
 - Autres 3,5%
- Trésorerie nette au 31 décembre 2007 4,2 Meuros

3 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste que le présent document, qui incorpore par référence le document de référence de Net2S SA déposé auprès de l'AMF le 29 mai 2007 sous le numéro D.07-0517 et l'actualisation du document de référence de Net2S SA déposé le 10 janvier 2008 sous le numéro D.07-0517-A01, et qui a été déposé le 11 février 2008 et qui a été ou sera diffusé le 12 février 2008, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction 2006-07, dans le cadre de l'offre initiée par BT Group plc et visant les actions de la société Net2S SA.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

Paris, le 11 février 2008

Franck Cormier

Directeur général